



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**



SOMMAIRE

ÉDITO p. 4 - 5

PRÉSENTATION DE L'AUXILIAIRE..... p. 6

Histoire et valeurs p. 6

Gouvernance des deux mutuelles..... p. 7

Tendances du secteur en 2024..... p. 9

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE.....p. 10

ACTIVITÉ ET PERFORMANCES 2024.....p. 11

Chiffres-clés de l'année 2024..... p. 11

L'excellence commerciale..... p. 12

Vos interlocuteurs commerciaux..... p. 14 -15

Notre réseau courtage..... p. 16

Une satisfaction client de haut niveau..... p. 18

Partenariats : L'Auxiliaire, une mutuelle engagée..... p. 20

Innovation p. 22

L'ÉVOLUTION DE NOS OFFRES.....p. 24

INDEMNISATION : UNE TRANSFORMATION AMBITIEUSEp. 26

DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES.....p. 27

RESSOURCES HUMAINES : UN LEVIER STRATÉGIQUE.....p. 28

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2025.....p. 30

ANNEXES L'Auxiliaire.....p. 33

ANNEXES L'Auxiliaire Vie.....p. 39



Voilà à présent plus de 2 ans que j'ai l'honneur de présider L'Auxiliaire et 3 ans L'Auxiliaire Vie, entouré de mes collègues des conseils d'administration. J'ai appris à découvrir de l'intérieur ces belles organisations que je connaissais en tant que sociétaire. J'ai découvert

deux entreprises, dont l'une arbore fièrement ses 162 ans, qui sont plus que jamais ancrées dans la réalité économique actuelle. Leur statut mutualiste raisonne toujours parfaitement avec leurs valeurs d'origine de solidarité et d'accompagnement. Plus qu'un assureur, L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie sont les partenaires de toutes les entreprises de BTP.

Pour solidifier cette relation et répondre aux attentes légitimes de leurs sociétaires (rapidité, simplification des démarches, conseil personnalisé, ...), nos mutuelles vivent depuis quelques années une véritable transformation qui se traduit par une modernisation de nos outils de gestion et de relation

clients, et par de l'innovation au service de nos clients-sociétaires et de nos partenaires. Les thématiques telles que la prévention ou la décarbonation dans le secteur du BTP - réemploi des matériaux, constructions bas carbone, électrification des flottes professionnelles - sont portées par nos équipes expertes, accompagnées par des partenaires spécialistes du domaine, et soutenues par les instances professionnelles du BTP.

Face aux difficultés que traverse le secteur de la construction, et porté par toutes les équipes de L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie, je poursuis avec enthousiasme et conviction mon engagement aux côtés de nos sociétaires.

THIBAUT RICHARD
Président des conseils d'administration

Thibault Richard a été élu président des conseils d'administration de L'Auxiliaire BTP le 5 octobre 2022 et Président de L'Auxiliaire Vie le 22 juin 2023. Entrepreneur de terrain basé dans l'Isère, il préside depuis 1997 la société Avenir Métal, spécialisée dans les travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment, ancrant ainsi une expertise opérationnelle forte dans sa mission. Avant son arrivée à la présidence, Thibault Richard était

vice-président de la mutuelle depuis 2021, tout en ayant présidé la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics (FBTP) de l'Isère, ce qui illustre son engagement de longue date dans les instances professionnelles du secteur. Il incarne une gouvernance pragmatique et proche du terrain, au service de la communauté des professionnels du bâtiment et des travaux publics.



Depuis quelques années, nos mutuelles relèvent plusieurs défis majeurs.

Dans la période d'activité contrainte que traverse le secteur de la construction, nous devons être plus que jamais aux côtés de nos sociétaires. Pour cela, nos équipes commerciales et techniques intensifient la fréquence des contacts clients.

Il nous revient de bien appréhender la situation des entreprises, leurs évolutions, leurs innovations, et par conséquent, leurs besoins d'assurance. Puis, de traduire ensuite ces informations en services, accompagnements personnalisés, toujours plus efficaces et réactifs. C'est en ce sens que nous améliorons nos offres, notamment en assurances de personnes avec L'Auxiliaire Vie.

C'est également pour suivre l'évolution du BTP, et parce que c'est le rôle d'un assureur construction, que nous intensifions nos actions de prévention auprès de nos sociétaires afin d'éviter autant que possible des sinistres.

Dans le même temps, nous consolidons la sécurité de nos engagements de très longue durée, et donc la capacité de résilience des mutuelles. Notre modèle économique, l'assurance de risques longs comme la décennale, nous obligent à provisionner prudemment les sinistres ouverts ou à venir, en tenant compte aussi des coûts élevés de réparation.

Nos mutuelles évoluent sur un marché qui reste très concurrentiel. Nous devons donc toujours être plus attractifs, tant pour nos sociétaires fidèles que pour les nouveaux qui nous rejoignent. L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie doivent donc faire preuve de différences aisément perceptibles par nos clients.

Enfin, nous devons rester des mutuelles sobres et efficaces en coûts de fonctionnement, afin de maintenir un ratio de redistribution mutualiste de qualité.

Notre feuille de route est ainsi tracée pour les années à venir !

OLIVIER BEDEAU
Directeur Général



PRÉSENTATION DE L'AUXILIAIRE

Histoire et valeurs

Créée en 1863 à Lyon, L'Auxiliaire est l'une des plus anciennes mutuelles d'assurance françaises. Elle est née de la volonté d'entrepreneurs du bâtiment de s'unir pour faire face collectivement aux risques liés à leur activité. Dès l'origine, la solidarité, la responsabilité et la confiance mutuelle ont constitué les fondements de son fonctionnement. Plus de 160 ans plus tard, ces valeurs demeurent au cœur de l'identité de L'Auxiliaire, qui a su traverser les grandes mutations du secteur tout en restant fidèle à sa vocation d'origine : accompagner et protéger les professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Fidèle à son ancrage territorial et à sa culture de l'accompagnement sur mesure, L'Auxiliaire accorde une importance particulière à la qualité de la relation avec ses sociétaires. Depuis 1982, L'Auxiliaire Vie, dédiée aux assurances de personnes, vient

compléter l'offre dédiée aux professionnels du BTP, à leurs équipes et à leurs familles. La proximité avec les entreprises, l'écoute active de leurs besoins et la compréhension fine de leurs réalités de terrain sont au centre de son action quotidienne. L'Auxiliaire privilégie une approche fondée sur l'échange, le respect des engagements et l'expertise métier, dans une logique de partenariat durable.

Les valeurs portées par la mutuelle, engagement, confiance, exigence professionnelle et sens du collectif irriguent l'ensemble de ses pratiques. Elles inspirent les équipes dans leur mission d'accompagnement, que ce soit en prévention, en conseil ou en gestion des aléas. L'Auxiliaire affirme ainsi son identité d'assureur spécialiste, au service des femmes et des hommes qui construisent et transforment nos territoires.



Gouvernance des 2 mutuelles

COMITÉ DE DIRECTION



OLIVIER BEDEAU
Directeur Général



JÉRÉMIE GARROT
Directeur Général Adjoint



GILLES MARTIN
Directeur Général Adjoint



VANESSA GUICHARD-CALLIN
Directrice Ressources Humaines



MICHEL BAILLEUL
Directeur des Opérations d'Assurances



CHRISTOPHE BELLON
Directeur Indemnisation



MAXIME LENFANT
Directeur des Risques

Gouvernance des 2 mutuelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUXILIAIRE

THIBAUT RICHARD Président – Isère	GUILLAUME QUEYRAS Administrateur Hautes-Alpes	JEAN BOONEN CAM BTP - Administrateur
GÉRALD FONTANEL Vice-président – Rhône	JULIEN REY Administrateur Alpes de Haute Provence	JACQUES CHANUT SMABTP : Administrateur
PIERRE CONVERT Vice-président - Ain	JOËL RIVASI Administrateur – Drôme-Ardèche	DIDIER FABIGNON FFACB - Administrateur
PIERRE BASSO Secrétaire – Savoie	FLORENT RIGOUARD Administrateur – Vaucluse Drôme-Ardèche	SAMUEL MINOT Fédération Française du Bâtiment Auvergne-Rhône- Alpes - Administrateur
LUC BRUNEL Administrateur – Loire	FABIEN ROSSIGNOL Administrateur Saône-et-Loire	FRANCK PROUTEAU SCOP BTP AURA Administrateur
GUÉNAËLE CHAUVEL Administratrice – Rhône	GÜLCAN UZUNER Administratrice Haute-Savoie	CÉCILE CAUSSIEU Administratrice salariée
MARTIAL GORJUX Administrateur – Rhône	PIERRE BERGER FRTP AURA - Administrateur	
JÉRÔME GRIFFON Administrateur – Jura		
CÉCILE GRUAT-LAFORME Administratrice Drôme-Ardèche		
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUXILIAIRE VIE	PIERRE CONVERT Secrétaire	GÜLCAN UZUNER Administratrice
THIBAUT RICHARD Président	GÉRALD FONTANEL Administrateur	ANNE BENEDETTI SMAvieBTP : Administratrice
LUC BRUNEL Vice-Président	GUILLAUME QUEYRAS Administrateur	JEAN BOONEN Acte Vie : Administrateur
	STÉPHANE TARGE Administrateur	ALAIN VERNAY Administrateur salarié



Assemblée générale de L'Auxiliaire

Tendances du secteur en 2024

DANS LE BÂTIMENT

(source FFB)

En 2024, le bâtiment entre pleinement en récession, à - 6,6 % en volume, du fait largement du logement neuf dont l'activité plonge de 21,9 %. Les mises en chantier poursuivent leur chute, à - 14,2 %. Le non résidentiel neuf voit sa production décrocher de 7,4 % à prix constants, tous ses segments s'affichant en net recul hormis les bâtiments publics stables.

Seul l'amélioration-entretien progresse à + 1,2 % en volume, soit à rythme deux fois moindre qu'en 2023, pénalisé par la rénovation du logement (+ 0,8 %). Malgré une activité en berne, l'emploi ne baisse que de 2,2 % en 2024, soit 30 000 postes salariés et intérimaires en équivalent-emplois à temps plein perdus.

Pour la FFB (Fédération Française du Bâtiment), la baisse d'activité du bâtiment se limitera à - 2,6 % en volume sur 2025. En détail, le logement neuf reculera de 5,4 %, mais une inflexion des ouvertures de chantier s'amorcera, avec une hausse d'un peu moins de 5 % pour atteindre un peu plus de 300 000 unités. Il faudra toutefois attendre 2026 pour constater véritablement les effets du net redressement des ventes constaté depuis le quatrième trimestre 2024. Pénalisée par un recul des surfaces commencées en 2023 et 2024, la baisse d'activité dans le non résidentiel s'accroîtra en 2025, à - 8,4 %. Les bureaux, les locaux industriels et assimilés ainsi que les bâtiments administratifs ressortiront les plus touchés, alors que les autres sous-segments se stabiliseront peu ou prou. Enfin, l'amélioration-entretien ne progressera que faiblement, à + 0,6 %, en raison du net tassement du non résidentiel et de l'impossibilité pour l'Anah d'attribuer MaPrimeRénov' sur le début 2025, en l'absence de loi de finances.

DANS LES TRAVAUX PUBLICS

(source FNTP)

Sur l'ensemble de l'année, le secteur affiche une croissance de + 2,3 % en volume portée par des projets structurants lancés notamment dans certaines métropoles et le relâchement des tensions inflationnistes. Cette croissance est cependant plus modérée qu'en 2023 (+ 4,2 %).

Pour la FNTP (Fédération Nationale de Travaux Publics), après deux années de croissance, les inquiétudes se font plus fortes pour 2025, compte tenu du contexte économique et politique. Les signes de ralentissement s'intensifient début 2025 avec un climat des affaires qui recule sous sa moyenne historique.

PERSPECTIVES 2025

Avec l'adoption de la loi de finances 2025, courant février de cette même année, le budget voté contient plusieurs mesures favorables au logement, tels que le retour jusqu'à fin 2027 du PTZ dans le neuf sur l'ensemble du territoire et pour tous les types de bien (individuel comme collectif) ou une capacité d'engagement pour MaPrimeRénov' à niveau des consommations effectives de 2024.



LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE

Les assurances de biens et de responsabilités

- **+ 6,7 %** pour le marché de la Multirisque Habitation,
- **+ 7,8 %** pour l'assurance Automobile,
- **+ 5,7 %** pour le marché des Dommages aux Biens Professionnels,
- **+ 6,1 %** pour le marché de la RC Générale,
- **+ 2,8 %** pour le marché de l'Assurance Construction (+ 4,1 % en RC Décennale et - 1,7 % en Dommages-Ouvrage).

Sur l'ensemble de l'année, les cotisations des assurances dommages aux biens et de responsabilités s'élèvent à 74,6 Md€, en progression de + 7,3 %. À l'image des trimestres précédents, cette croissance est plus marquée pour les assurances des particuliers (+ 8,0 %) que pour les assurances des professionnels (+ 6,3 %).

La sinistralité a quant à elle sensiblement reculé au quatrième trimestre (-6,8 % en montant) grâce à la baisse des charges de prestations enregistrée par les dommages aux biens des particuliers, des professionnels et agricoles (- 24,5 %, - 14,6 % et - 31,0 %) et malgré une hausse à trois chiffres des catastrophes naturelles (+ 151,8 %). Sur l'ensemble de l'année, la sinistralité en montant affiche une légère hausse (+ 0,4 %).

Les assurances de personnes

En cumul depuis le début de l'année 2024, les cotisations des contrats d'assurance vie et de capitalisation sont en hausse de +14 %, à 173,3 milliards d'euros. Les prestations sont en diminution de - 5 %, à 143,8 milliards d'euros. La collecte nette (cotisations - prestations) s'établit à + 29,4 milliards d'euros. Elle est positive pour les supports unités de compte (+ 34,4 milliards d'euros) et négative pour les supports euros (- 5,0 milliards d'euros).



ACTIVITÉ ET PERFORMANCES 2024

Chiffres-clés de l'année 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES



FONDS PROPRES (norme Solvabilité 2)



Près de **15 000**
clients-sociétaires



Plus de **300**
courtiers partenaires

96 %

Taux de satisfaction 2024
(enquête Opinion Way
Novembre 2024)

BILAN SOCIAL

Index égalité H/F 2024

90/100

(pour notre UES L'Auxiliaire
et L'Auxiliaire Vie).



Effectifs : **265**

L'excellence commerciale de L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie en 2024 : un engagement renouvelé au service du BTP

Gilles MARTIN
Directeur général adjoint



Une belle année malgré un contexte exigeant

Dans un environnement politique incertain et une conjoncture économique défavorable aux acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie se sont distinguées en 2024 par de belles performances commerciales. Cette réussite prend d'autant plus de relief que la concurrence demeure vive sur le marché de la construction, quand bien même certains acteurs majeurs revoient leurs ambitions à la baisse, tant ce secteur requiert rigueur et maîtrise.

Portées par l'engagement sans faille de nos équipes commerciales, qu'il s'agisse de nos réseaux directs IARD et Vie ou courtage, et soutenues par l'expertise de nos équipes du siège, nous avons cette année accompli la double prouesse d'une croissance soutenue alliée à la stabilité de nos

portefeuilles, fruit d'un faible taux de résiliation. Cette dynamique positive illustre le professionnalisme et l'expertise de nos collaborateurs, unanimement reconnus, par nos sociétaires et partenaires, comme en attestent nos enquêtes de satisfaction et de notoriété. Ces dernières affichent un taux de satisfaction de 96 % chez nos sociétaires ainsi qu'une volonté affirmée de nos partenaires courtiers de renforcer leur collaboration à nos côtés.

La proximité entretenue par nos équipes, tous réseaux confondus, demeure également un atout précieux, particulièrement apprécié par notre clientèle. Cette force que nous cultivons avec constance, conjugée à la compétence de nos équipes, fait toute la différence. Nous nous engageons à la préserver et à l'enrichir, notamment en participant activement à l'ensemble des événements majeurs de la profession.

En 2024, L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie ont une fois de plus su conjuguer :

- **Écoute** : en prenant le temps d'analyser finement les besoins pour proposer des réponses sur mesure ;
- **Réactivité** : en mobilisant rapidement les compétences nécessaires afin de défendre au mieux les intérêts de nos sociétaires et partenaires ;
- **Technicité** : en assurant une veille constante sur les évolutions juridiques, réglementaires et techniques du secteur ;
- **Rigueur** : en veillant à préserver la rentabilité sans jamais céder aux facilités d'un développement non maîtrisé ;

- **Disponibilité** : en allant à la rencontre de celles et ceux qui nous accordent leur confiance ;
- **Innovation** : en développant de nouveaux produits et services différenciants, tout en perfectionnant nos outils et notre extranet pour plus d'efficacité, de sécurité et de confort.

Résolument tournées vers l'avenir, L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie poursuivent leur transformation, animées par la volonté d'accompagner le secteur du BTP dans toutes ses dimensions.

Notre ambition

Permettre aux artisans, entrepreneurs, maîtres d'œuvre, promoteurs privés et publics ainsi qu'aux fabricants de contribuer, en toute sérénité, à la construction du monde de demain.

Fières de notre mission, nos équipes demeurent pleinement mobilisées afin d'offrir chaque jour le meilleur de l'assurance et de consolider notre position d'assureur de référence auprès des professionnels de la construction.



Vos interlocuteurs commerciaux

DANS NOS AGENCES

L'Auxiliaire



AUDREY CALLY
Ain



PIERRE VIDAL
Hautes-Alpes



GAËLLE MARTINETTO
Haute - Savoie



CARINE CHARLET-CHAPEAU
Haute - Savoie



GUY CABANEL
Isère



LUC TROMBETTA
Isère



AURÉLIA PARIS
Jura



LUDOVIC DE BESSE
Loire



BENJAMIN GACH
Loire



NICOLAS DOSEN
Rhône



LIONEL DURAND
Rhône



JULIE ZOTTA
Rhône



ERIC MARTIN
Saône-et-Loire



KARINE GIRARD
Savoie



SAMUEL METAYER
Vaucluse

L'Auxiliaire VIE



WILLIAM LAMBERTI
Alpes de Haute
Provence - Hautes
Alpes - Vaucluse



ALAIN VERNAY
Rhône, Ain



HOCINE DJAFER
Drôme - Ardèche



LIONEL ROQUEPLAN
Rhône, Saône et Loire



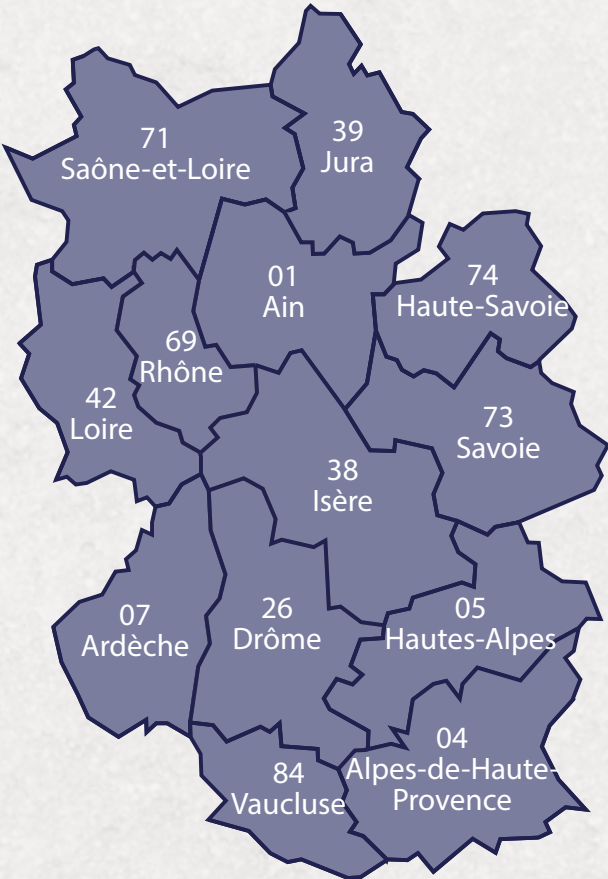
FRANCK DUPRÉ
Isère



FABRICE HOURDÉ
Savoie
Haute Savoie

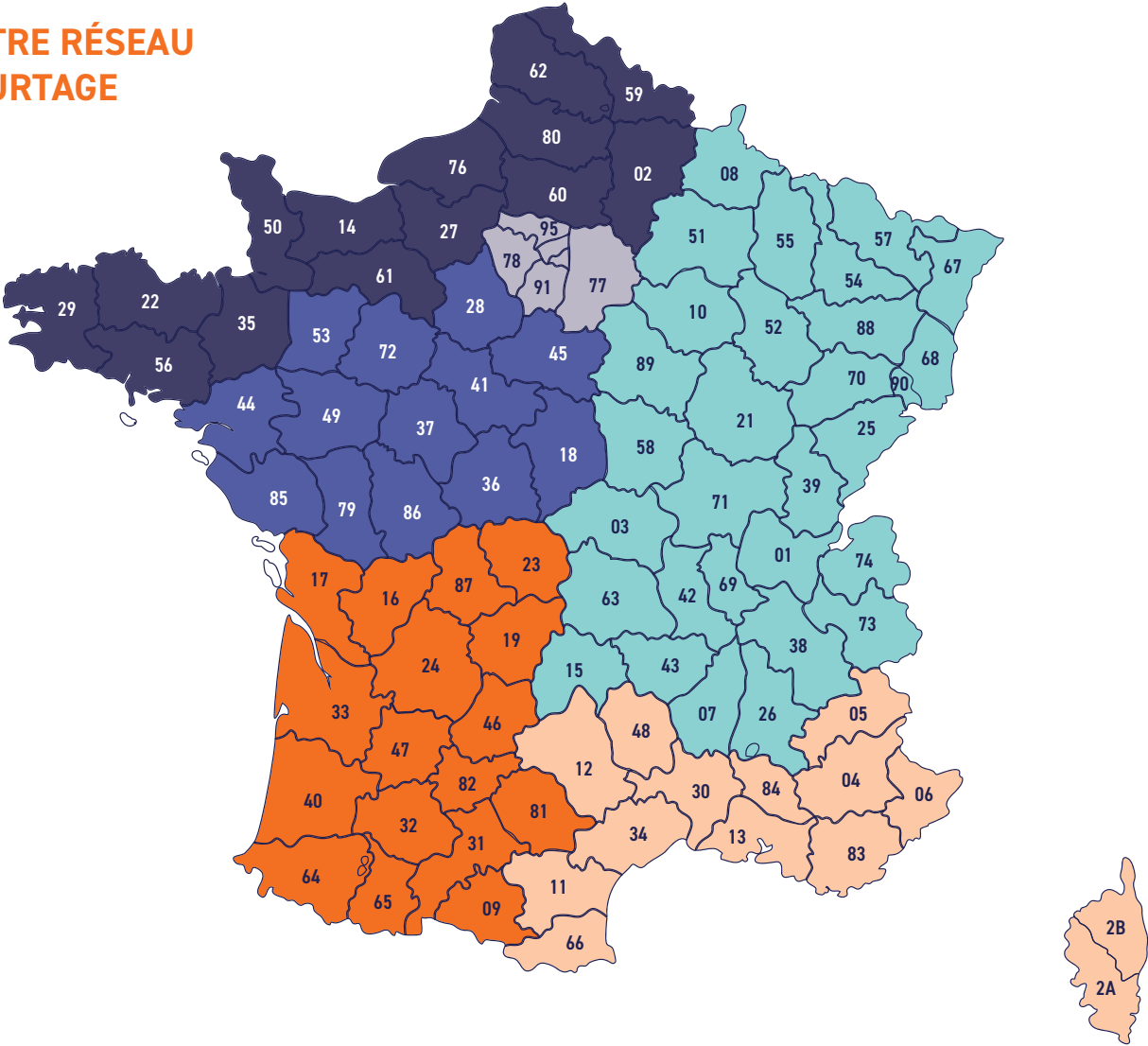


STÉPHANE FOUILLAT
Loire – Jura



ANGÉLINE MEYNIER
Drôme - Ardèche

NOTRE RÉSEAU
COURTAGE



**KHALID
FIRDAOUS**



**JEAN-BAPTISTE
FERRAND**



**PATRICK
MALLEVIALLE**



**NABIL
LALOUNI**



**SÉBASTIEN
QUENIVET**

ILE DE FRANCE



**ALEXANDRA
GUILLEM-PODEVIGNE**



ÎLE DE LA RÉUNION



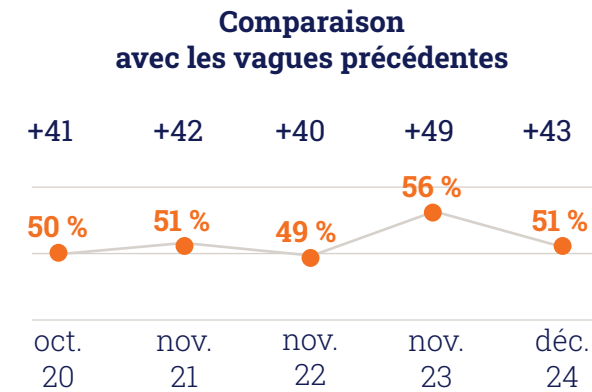
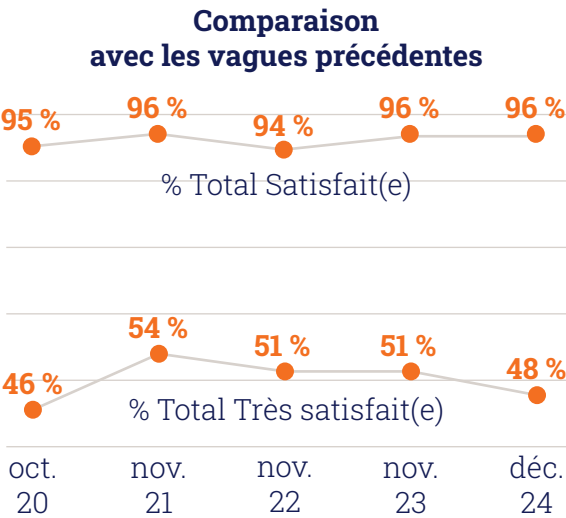
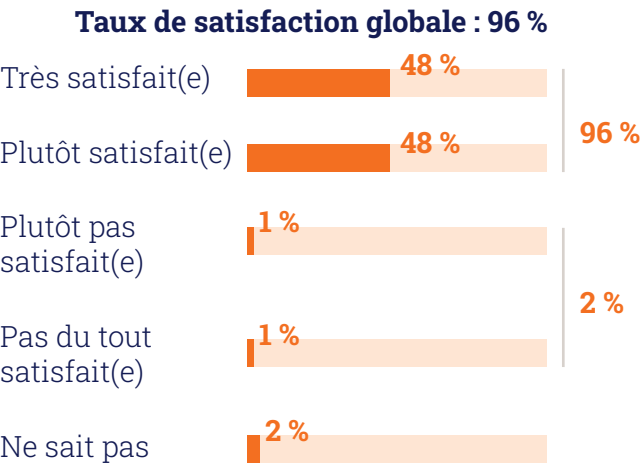
UNE SATISFACTION CLIENT DE HAUT NIVEAU !

Depuis plusieurs années, L'Auxiliaire mesure la satisfaction de ses sociétaires lors d'une enquête téléphonique menée en novembre par l'institut Opinion way. En 2024, les scores de satisfaction globale et de recommandation se sont maintenus à des niveaux très élevés avec respectivement une note moyenne de **satisfaction de 8,3/10 et un NPS* de + 43**. Dans ce cadre, le lien entre L'Auxiliaire et ses sociétaires est demeuré solide avec notamment **91 %** d'assurés déclarant avoir une **entière confiance** en leur mutuelle d'assurance et **85 %** déclarant la percevoir comme un **véritable partenaire**.

Ce nouveau constat positif est à mettre en lien avec le maintien de la qualité de service délivrée.

Généralant une forte satisfaction au global (8,3), l'offre de services et de produits est tout particulièrement valorisée pour sa **pertinence**, la **qualité de l'accompagnement** proposé et, plus largement, la **qualité du relationnel**, que ce soit en termes d'amabilité, d'écoute, de compréhension ou de clarté des réponses apportées, et l'accompagnement.

FLORENCE GIRAUDET
Responsable marketing
et communication externe



Net Promoter Score* : indicateur qui mesure l'intention de recommandation des personnes interviewées : **43 %**
Moyenne : **8,5/10**

*Net promoter score = % Promoteurs (notes 9 & 10) - % Détracteurs (notes 0 à 6)



Verbatim extraits de l'enquête

- « Lorsque j'ai besoin de me renseigner sur quelque chose, ils répondent facilement au téléphone. De plus, si j'ai un problème avec les sinistres, on peut constater leur réactivité. »
- « J'ai une conseillère efficace et proche du client réponses rapides et complètes. »
- « J'ai tout ce qui me convient, les services correspondent à ma demande et ils sont très sympathiques. »
- « Au niveau du contrat, les services proposés sont en adéquation avec nos besoins. »

L'Auxiliaire est un assureur en qui j'ai **entièrement confiance** : **91 %**
L'Auxiliaire est un **véritable partenaire** : **85 %**
L'Auxiliaire est un assureur qui **ne m'a jamais déçu(e)** : **83 %**



PARTENARIATS : L'AUXILIAIRE, UNE MUTUELLE ENGAGÉE !



«Les coussins du coeur» réalisés par les collaborateurs de L'Auxiliaire dans le cadre du partenariat avec le centre Léon Bérard.

L'Auxiliaire est historiquement très liée au secteur de la construction. Comment cela se traduit-il aujourd'hui ?

Cette proximité est dans notre ADN. L'Auxiliaire est née du BTP, et cet ancrage continue de guider nos actions. En 2024, nous avons franchi une étape importante en signant des chartes de partenariat avec les Fédérations du BTP, renforçant ainsi nos liens et enrichissant les services que nous proposons à la fois à nos sociétaires et aux adhérents de ces organisations. Nous sommes également partenaires de l'ESJDB, l'École Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment, à laquelle nous apportons notre expertise dans le cadre du module de formation dédié à l'assurance.

Vous êtes également engagés sur d'autres fronts, notamment la culture et la santé... Absolument. Nous avons à cœur de soutenir des projets porteurs de sens, en particulier dans les domaines culturels et liés à la santé.

Depuis deux ans, nous sommes partenaires de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon, et en 2024, nous avons renforcé notre engagement en devenant grand mécène des Nuits de Fourvière, l'un des festivals les plus emblématiques de la région lyonnaise. Côté santé, notre collaboration avec le Centre Léon Bérard s'est intensifiée. En plus de notre participation annuelle au Challenge "À vos baskets", qui incite nos collaborateurs à pratiquer une activité physique, nous avons contribué en 2024 au financement d'une salle de réunion dans leur nouvel amphithéâtre. C'est un engagement fort, durable, en faveur de la recherche contre le cancer.

Le sport fait également partie des actions emblématiques de L'Auxiliaire. Pourquoi cet engagement ?

Parce que le sport reflète des valeurs que nous partageons : l'engagement, l'effort collectif, la proximité avec les territoires. Nous poursuivons nos partenariats

historiques, notamment avec l'équipe de basket LDLC ASVEL et le Valence Romans Drôme Rugby (VRDR). En parallèle, nous soutenons de nombreux clubs locaux, aussi bien féminins que masculins, sur l'ensemble des territoires où nous sommes implantés. C'est une manière concrète de faire vivre nos valeurs sur le terrain.

Et en 2024, vous avez aussi renforcé votre présence sur les grands événements du secteur ?

Oui, c'est essentiel pour rester connectés aux réalités du terrain. En 2024, nous avons été très présents sur les salons professionnels : BATIMAT, le Salon BTP et Travaux de Montagne, ou encore les Rencontres des

métiers du gros œuvre. Ces événements sont de formidables opportunités pour rencontrer nos partenaires, échanger avec les professionnels du secteur et présenter nos solutions d'assurance pensées pour les spécificités du BTP.

JENNIFER ROUSSEL
Responsable
Partenariats et Mécénat



Le président Thibault RICHARD avec à sa droite Samuel ANDRE, Président de la Fédération BTP du 04 et de Julien REY, ancien président de la Fédération BTP 04 et administrateur de L'Auxiliaire pour le département des Alpes de Hautes Provence lors de la signature de la Convention de partenariat avec L'Auxiliaire – 8 novembre 2024

Innovation

L'AUXILIAIRE BTP, LE PARTENAIRE GLOBAL DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION.

Le département innovation de L'Auxiliaire BTP met en œuvre sa politique avec pour objectif principal de renforcer sa singularité sur le marché de l'assurance construction ainsi que son attractivité auprès des entrepreneurs. Il favorise l'exploration, l'expérimentation et la synergie avec des relais externes et bâtit de nouvelles offres de services venant étoffer l'accompagnement que L'Auxiliaire apporte au BTP, au-delà de l'assurance. Notre groupe travaille et s'engage sur des problématiques communes avec d'autres acteurs du BTP, des startups et les fédérations professionnelles, autour d'enjeux de filière majeurs tels que la prévention et la sécurité sur les chantiers ou la décarbonation. L'activité 2024 s'est distinguée par une présence marquée auprès de l'écosystème BTP et le lancement de nouveaux services innovants.

UN ENGAGEMENT SECTORIEL RENFORCÉ AUX CÔTÉS DES FÉDÉRATIONS

Notre participation aux instances sectorielles s'est intensifiée en 2024. Nous avons rejoint la Commission Innovation nationale de la FFB et lancé une nouvelle promotion "Climat et bilan carbone 100 % BTP" aux côtés de BTP Rhône et Métropole et de WeCount. Un témoignage de notre engagement dans l'accompagnement de la transition bas-carbone des entreprises du secteur.

Le 28 novembre 2024, L'Auxiliaire BTP était partenaire majeur de l'événement « Qui Veut Transformer Son Entreprise ? », une journée

inédiée organisée par la Fédération Régionale du Bâtiment Auvergne-Rhône-Alpes permettant aux entreprises et acteurs de la filière de découvrir des solutions innovantes et d'explorer de nouvelles perspectives. Fondamentalement convaincus que notre rôle d'assureur partenaire doit s'incarner au-delà des réponses strictement assurantielles, nous avons saisi l'opportunité de démontrer notre implication et de porter un message d'assureur-facilitateur de l'innovation sous tous ses aspects.

L'INNOVATION AU SERVICE DE NOS SOCIÉTAIRES, CONCRÈTEMENT, AU QUOTIDIEN.

• Des services digitaux pour accompagner l'activité de l'entreprise

Smartpreuve : Nous avons lancé ce service innovant de prévention et de collecte de preuves fiables répondant au besoin croissant de sécurisation juridique de nos sociétaires, leur permettant de faire valoir leurs droits et de défendre leurs intérêts.

Plateforme de recouvrement amiable des impayés : Fin 2024, nous avons lancé un service digital de recouvrement amiable des impayés accessible depuis notre espace client. Nos sociétaires peuvent désormais transmettre, en quelques clics et sans limite d'usage, des factures impayées à des commissaires de justice partenaires afin d'initier une procédure de recouvrement. Une action concrète au bénéfice de la stabilité financière de nos sociétaires.

• Des partenariats exclusifs et des expérimentations pour explorer de nouvelles voies

Kiloutou : Le développement d'une offre exclusive 2024 visant à lever les freins à l'utilisation de matériels hybrides et électriques, accompagnée d'une campagne de communication commune, illustre notre capacité à créer des synergies volontaristes avec nos partenaires.

Dooitch : Lancement en 2024 de notre collaboration avec ce service de livraison express par vélo-cargo. Une démarche qui fait écho à notre volonté de promouvoir les nouveaux usages, tant pour leur aspect écoresponsable que pour les gains de productivité qu'ils permettent aux entreprises opérant en milieux urbains.

Weenat : Nous souhaitons être proactifs vis-à-vis de nos sociétaires dans la prévention de leurs risques météo-sensibles mais aussi leur fournir un outil d'optimisation de leur activité et de planification des chantiers. Nous sommes allés chercher cette expertise chez Weenat, un acteur avec une forte légitimité dans le domaine agricole, c'est l'incarnation de cette logique d'innovation ouverte et d'expérimentation que nous développons.



RICHARD CAMUS
Responsable innovation

ÉVOLUTION DE NOS OFFRES

Interview de **Michel BAILLEUL**
Directeur des opérations d'assurance

Quels ont été les axes prioritaires de votre direction en 2024 ?

L'année 2024 a été marquée par une évolution importante de notre offre contractuelle. L'objectif était clair : proposer des solutions toujours plus proches des attentes de nos sociétaires. Pour cela, nous avons lancé de nouveaux produits comme Atout TP Global et Atout TP Confort, ainsi qu'un contrat Promoteur dédié à la responsabilité civile des professionnels de l'immobilier. Nous avons également enrichi notre offre de prévoyance, initialement lancée en 2023, en intégrant les retours du terrain. Enfin, nous avons lancé un nouveau contrat Indemnités de licenciement et réajusté

le contrat Indemnités de fin de carrière, en y ajoutant une option dédiée au licenciement.

Comment ces évolutions ont-elles été accompagnées en interne ?

Pour assurer un déploiement efficace, nous avons mis en place plusieurs leviers : des formations ont été proposées aux équipes commerciales et aux équipes supports et des campagnes marketing ciblées ont été menées. Cela nous a permis de garantir une montée en compétence rapide et une meilleure appropriation de ces nouvelles offres et nous avons largement communiqué sur ces contrats.



Quels sont les axes de développement envisagés pour 2025 ?

Nous souhaitons franchir une nouvelle étape dans le développement de L'Auxiliaire Vie. Là où elle se positionnait jusqu'à présent comme distributrice de produits, notre ambition pour 2025 est qu'elle devienne pleinement porteuse du risque. C'est une transformation structurante qui renforcera notre légitimité sur le marché de l'assurance de personnes.



PANORAMA DE NOS OFFRES

Une offre complète et adaptée à tous les acteurs de la construction

- Entreprises de Bâtiment & de Travaux Publics
- Maîtres d'ouvrage
- Architectes & Maîtres d'œuvre
- Bureaux d'études
- CMI
- Fabricants-négociants de matériaux

Pour leurs biens, leurs responsabilités et les personnes qui les entourent...



RESPONSABILITÉS

- Responsabilités civile, professionnelle et décennale
- Responsabilité des maîtres d'ouvrage publics et privés
- Responsabilité des promoteurs, constructeurs de maisons individuelles
- Responsabilité des dirigeants



OUVRAGES

- Dommages-ouvrage
- Tous risques chantier



BIENS

- Locaux professionnels
- Véhicules et flottes
- Bris de machines et engins de chantier



CAPITAL HUMAIN

- Épargne-retraite
- Santé-prévoyance
- Personne clé
- Indemnités de départ en retraite
- Indemnités de licenciement

INDEMNISATION : UNE TRANSFORMATION ENGAGÉE ET AMBITIEUSE

Christophe BELLON
Directeur Indemnisation



En 2024, la direction Indemnisation a poursuivi sa mue en profondeur, avec pour objectif majeur d'améliorer la qualité de service apportée aux sociétaires. Plusieurs actions structurantes ont été engagées pour renforcer l'efficacité des équipes et optimiser l'accompagnement post-sinistre.

Des réseaux d'experts et d'avocats mieux pilotés. Un animateur dédié a été nommé pour assurer le pilotage du réseau d'experts et d'avocats. Véritable chef d'orchestre, il veille à la qualité de l'accompagnement proposé aux sociétaires, garantissant un suivi homogène et une montée en compétence continue des professionnels mobilisés.

Des gestionnaires mieux formés pour des échanges plus fluides. L'année a également été marquée par un effort particulier sur la

formation téléphonique des gestionnaires Indemnisation. Résultat : des échanges plus clairs, une meilleure compréhension des positions et une fluidité renforcée dans la relation client.

Une innovation testée : la fiche prévention après sinistre
Autre avancée : le lancement en phase pilote d'une fiche prévention post-sinistre, remplie par les experts. L'objectif est de proposer des recommandations concrètes pour éviter la survenue de nouveaux dommages. Ce dispositif, actuellement en test, pourrait être généralisé dès 2026. L'année 2025 s'annonce dans la continuité, avec deux axes prioritaires.

Limiter les contentieux longs et coûteux
La direction souhaite intensifier ses efforts pour réduire les procédures judiciaires en privilégiant

les solutions amiables. Recherche de transaction et développement de la médiation seront les leviers clés de cette orientation.

Favoriser des indemnisations plus responsables
Dans un souci environnemental croissant, l'accent sera mis sur des solutions de réparation bas carbone. Cela passera par l'incitation au réemploi et à la réutilisation des matériaux, mais aussi par le recours à des circuits courts pour limiter l'empreinte écologique des réparations.

INVESTISSEMENTS RESPONSABLES DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE

Depuis plusieurs années, L'Auxiliaire privilégie l'investissement dans l'économie réelle (immobilier, dettes privées, capital-risque) afin, notamment, de participer à la relocalisation industrielle et de défendre les territoires.

Si L'Auxiliaire est un assureur reconnu, la mutuelle joue également le rôle d'investisseur. "Un milliard d'euros d'actifs sont placés afin d'augmenter nos fonds propres, pour être en sécurité et pour réduire les primes d'assurance des sociétaires", explique Jérémie Garrot, directeur général délégué en charge de la stratégie financière de L'Auxiliaire. "Avant, nous investissions principalement dans des obligations ou des actions du CAC 40, poursuit-il.

Depuis presque 10 ans, nous nous sommes tournés vers l'économie réelle. Nous investissons dans les PME et les ETI régionales et nationales. Il fallait redonner du sens à nos investissements. Nous sommes un acteur important au niveau régional, nous voulons participer à la relocalisation industrielle". Il s'agit d'enclencher un cercle vertueux : nous plaçons l'argent de nos clients sur le territoire, dans notre écosystème.



GERMAIN GORISSE
Responsable de
la démarche environnementale

Citons quelques exemples de nos placements :

- **2019** : L'Auxiliaire a investi aux côtés de La Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le fonds Eiffel Croissance Directe
- **2020** : L'Auxiliaire participe au fonds souverain régional dont l'objet d'accompagner les champions des filières d'excellence de la Région pour passer des caps, à divers stades de leur développement
- **2022** : L'Auxiliaire est le principal investisseur institutionnel dans le fond d'amorçage industriel métropolitain Lyon-St Etienne aux côtés des deux métropoles.
- **2023** : L'Auxiliaire s'engage dans le fonds FAB-AURA créé par une société de gestion lyonnaise pour accompagner le développement des entreprises industrielles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **2024** : Après avoir investi en 2019 dans le fonds Amundi Dette Privée AURA 1 by CA qui finance des ETI dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, L'Auxiliaire poursuit son engagement en investissant dans le fonds Amundi Dette Privée AURA 2 by CA.



AURÉLIE FEREY
Responsable
gestion d'actifs

RESSOURCES HUMAINES : UN LEVIER STRATÉGIQUE AU SERVICE DES COLLABORATEURS ET DES SOCIÉTAIRES.

Interview de **Vanessa GUICHERD-CALLIN**
Directrice des ressources humaines



Quels sont les objectifs principaux de la politique RH de L'Auxiliaire ?

Nous sommes en veille et à l'écoute des enjeux et des mutations de notre environnement socio-économique. Soucieux d'accompagner au mieux nos collaborateurs, nous faisons vivre et évoluer notre politique RH au quotidien. Nous menons aussi des échanges réguliers et constructifs avec nos partenaires sociaux.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'initiatives lancées en 2024 ?

La mise en place d'un système d'information dédié, dénommé LUCCA, a permis d'améliorer l'expérience collaborateur notamment en donnant accès à de l'information RH en temps réel. Cela facilite les échanges et fluidifie le processus d'accueil des nouveaux collaborateurs.

Nous avons également retravaillé notre offre de formation interne : **L'Auxiliaire Académie**. Les retours d'expériences de nos formateurs et de nos collaborateurs nous ont aidés à faire évoluer nos processus pour renforcer les formations autour des besoins opérationnels. Aujourd'hui, nos ambitions pour cette académie restent les mêmes qu'à sa création : accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences techniques, forger l'esprit d'entreprise et améliorer l'intégration. Nous travaillons aussi à un parcours pour les nouveaux entrants plus efficace, dans lequel L'Auxiliaire Académie représente un axe clé.

Fin 2024, nous avons mis en place un contrat de prévoyance pour tous nos collaborateurs, permettant le versement d'une protection financière aux proches de

l'assuré en cas d'accident de la vie (invalidité, décès, incapacité à travailler).

Enfin, nous avons renouvelé fin 2024 le Forfait mobilités durables afin d'inciter nos collaborateurs à l'usage de modes de déplacements vertueux (vélo, transports en commun, co-voiturage, ...). De plus, toutes les places du parking de notre siège social sont à présent équipées d'une prise pour recharger les véhicules électriques.

Parmi les nouveaux entrants, vous comptez un bon nombre d'alternants. Menez-vous des actions spécifiques pour les accompagner ?

Oui, tout à fait. Nous avons initié en 2024 un accueil en plusieurs temps forts. Soucieux de créer une vraie communauté d'alternants, nous avons mis en place une journée d'intégration pour leur permettre d'échanger, se rencontrer, mais également de mieux comprendre l'organisation de nos mutuelles, les règles applicables... Pour leur suivi, des entretiens de mi-parcours ont été mis en place. Leurs tuteurs ont également été formés à cet accueil et à leurs nouvelles responsabilités, tant en interne qu'à l'égard des établissements de formation (écoles de commerce, d'ingénieurs, ou autres centres de formations, ...).

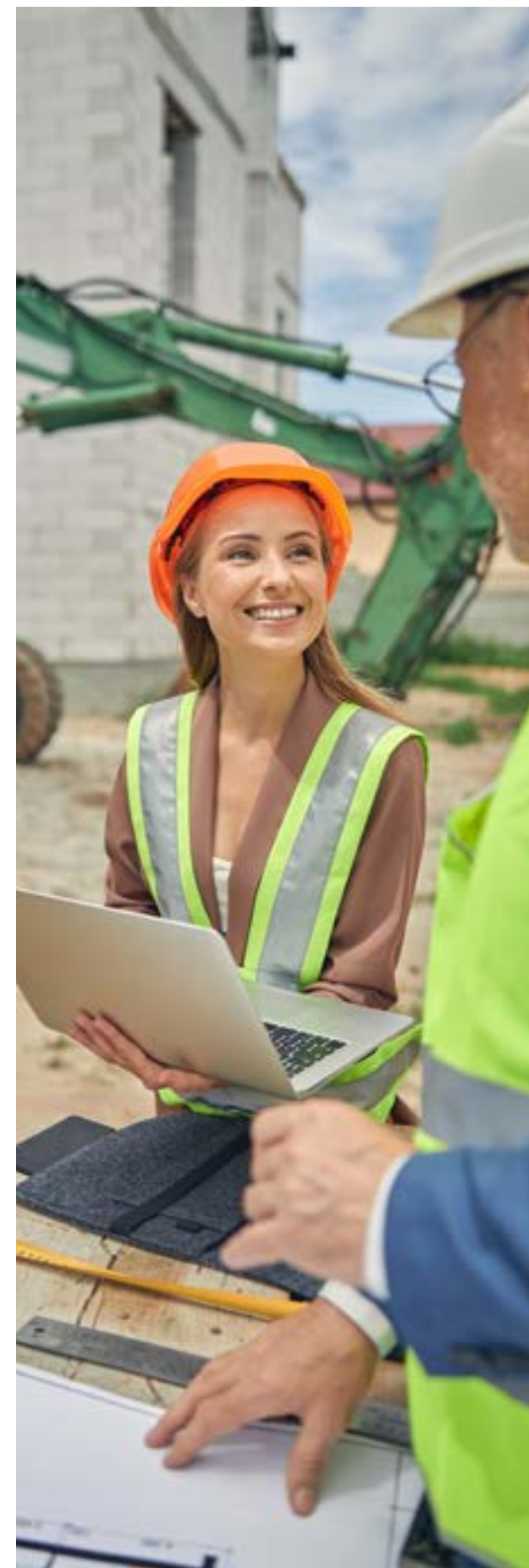
L'accompagnement des managers est-il un sujet important à L'Auxiliaire ?

C'est indispensable ! Pour « outiller » au mieux nos managers, maillon essentiel dans l'organisation, nous avons renforcé leur accompagnement, en proposant des réunions régulières sur les sujets RH (« focus RH »). Ces focus RH leur permettent de mieux comprendre les sujets RH pour mieux les « cascader » dans les équipes par la suite. Des formations spécifiques sur des thèmes RH importants ont également été mises en place (gestion de la rémunération, coaching de prise de poste pour les nouveaux managers, conduite des entretiens annuels...).

Votre feuille de route 2025 ?

Il s'agit de poursuivre ce qui est déjà entrepris, avec une priorité donnée à L'Auxiliaire Académie car des collaborateurs bien formés donnent des sociétaires satisfaits !

Nous souhaitons aussi intensifier la communication sur notre marque employeur, car L'Auxiliaire est une entreprise où les gens se sentent bien et où le niveau des compétences est reconnu par la profession. Il nous faut le conserver et le valoriser auprès des futures recrues !



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2025

Anticipation des évolutions du marché et des besoins clients

Jérémie GARROT
Directeur général adjoint



Face à un contexte économique et géopolitique incertain, marqué par la concurrence accrue des grands assureurs et des assuretechs, L'Auxiliaire entend poursuivre sa transformation pour rester un acteur agile, proche et parfaitement adapté aux réalités du marché.

En 2025, l'accent sera mis sur la poursuite de la modernisation de nos outils de gestion, afin de fluidifier toujours plus les échanges avec nos sociétaires. L'objectif : permettre une prise en charge plus rapide des déclarations de sinistres, simplifier les souscriptions et lever au maximum la charge

administrative pour nos clients, tout en maintenant la meilleure compétitivité tarifaire possible.

Au-delà de l'efficacité technique, cette évolution s'inscrit dans une volonté forte : recentrer notre action sur tous nos sociétaires, en leur offrant plus de simplicité, plus de proximité et plus de lisibilité au quotidien. C'est aussi l'occasion d'affirmer la pertinence de notre modèle : celui d'une mutuelle régionale, compagnie d'assurance de plein exercice, ancrée dans son territoire et capable de rivaliser par sa réactivité et sa capacité à simplifier la relation.

Dans un secteur du BTP exigeant et en constante évolution, L'Auxiliaire entend continuer à jouer pleinement son rôle, sans se détourner de sa mission première. L'ambition pour l'année à venir est claire : aller plus loin et plus vite dans la transformation, tout en maintenant des investissements forts dans l'économie réelle, afin de garantir des rendements performants et durables au bénéfice de ses sociétaires.



ANNEXES



Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	en milliers d'euros	2024	2023
2 Actifs incorporels :		6 514	5 572
3 Placements :		1 028 243	964 448
3a Terrains et constructions		117 590	110 044
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		6 633	1 683
3c Autres placements		878 083	828 387
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		25 937	24 334
4 Placements des contrats en unités de compte			
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :		23 715	22 755
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		1 208	1 293
5b Provisions d'assurance vie			
5c Provisions pour sinistres (vie)			
5d Provisions pour sinistres (non-vie)		22 238	19 977
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)			
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)			
5g Provisions d'égalisation			
5h Autres provisions techniques (vie)			
5i Autres provisions techniques (non-vie)		269	1 485
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte			
6 Créances :		47 241	45 235
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :		33 722	39 635
6aa Primes restant à émettre		19 946	20 928
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		13 776	18 707
6b Créances nées d'opérations de réassurance		1 953	2 597
6c Autres créances :		11 566	3 003
6ca Personnel		32	26
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		5 788	9
6cc Débiteurs divers		5 746	2968
6d Capital appelé non versé			
7 Autres actifs :		33 362	55 256
7a Actifs corporels d'exploitation		6 355	6 203
7b Comptes courants et caisse		27 007	49 053
7c Actions propres			
8 Comptes de régularisation - Actif :		11 524	9 607
8a Intérêts et loyers acquis non échus		7 138	6 200
8b Frais d'acquisition reportés		1 150	1 159
8c Autres comptes de régularisation		3 236	2 248
Total de l'actif		1 150 599	1 102 873

PASSIF	en milliers d'euros	2024	2023
1 Capitaux propres :		214 702	211 921
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège		381	381
1b Primes liées au capital social			
1c Écarts de réévaluation		769	769
1d Autres réserves		210 771	203 261
1e Report à nouveau		0	0
1f Résultat de l'exercice		2 781	7 510
2 Passifs subordonnés			
3 Provisions techniques brutes :		896 578	844 244
3a Provisions pour primes acquises (non-vie)		18 878	18 035
3b Provisions d'assurance vie			
3c Provisions pour sinistres (vie)			
3d Provisions pour sinistres (non-vie)		855 971	801 904
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)			
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		3 366	3 850
3g Provisions pour égalisation		6 724	6097
3h Autres provisions techniques (vie)			
3i Autres provisions techniques (non-vie)		11 639	14 358
4 Provisions techniques des contrats en unités de Compte			
5 Provisions		477	530
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagement techniques			
7 Autres dettes :		27 126	35 322
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe		2 914	5 530
7b Dettes nées d'opérations de réassurance		16 540	15 446
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit		266	0
7e Autres dettes :		7 406	14 346
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise			
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		167	174
7ec Personnel		1 978	3 405
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques		2 945	7 287
7ee Créanciers divers		2 316	3 480
8 Comptes de régularisation - Passif :		11 716	10 856
Total du passif		1 150 599	1 102 873

Compte de résultat technique

en milliers d'euros	Brut	Cessions	2024 (net)	2023 (net)
1 Primes acquises	233 768	13 992	219 776	206 537
1a Primes	234 611	13 906	220 705	206 820
1b Variations des primes non acquises	-843	86	-929	-283
2 Produits des placements alloués	25 917		25 917	18 750
3 Autres produits techniques	3 020		3 020	2 200
4 Charges des sinistres :	-193 975	-4 676	-189 299	-159 055
4a Prestations et frais payés	-158 021	-2 414	-155 607	-141 113
4b Charges des provisions pour sinistres	-35 954	-2 262	-33 692	-17 942
5 Charges des autres provisions tech.	-14 910	1 216	-16 126	-13 171
6 Participations aux résultats				
7 Frais d'acquisition et d'administration	-38 576	-578	-37 998	-37 236
7a Frais d'acquisition	-29 190		-29 190	-27 643
7b Frais d'administration	-9 386		-9 386	-10 118
7c Commissions reçues des réassureurs		-578	578	525
8 Autres charges techniques	-8 422		-8 422	-9 242
9 Variation de la provision pour égalisation	-627		-627	132
Résultat Technique	6 195	9 954	-3 759	8 915

Compte de résultat non technique

en milliers d'euros	2024	2023
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie	-3 759	8 915
3 Produits des placements :	41 633	29 136
3a Revenus des placements	31 985	28 361
3b Autres produits des placements	946	443
3c Profits provenant de la réalisation des placements	8 702	332
5 Charges des placements :	-9 409	-5 703
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-1 927	-1 807
5b Autres charges des placements	-7 231	-2 933
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-251	-963
6 Produits des placements transférés	-25 917	-18 750
7 Autres produits non techniques	69	76
8 Autres charges non techniques		
9 Résultat exceptionnel :	58	215
9a Produits exceptionnels	157	325
9b Charges exceptionnelles	-99	-110
10 Participation des salariés	0	-898
11 Impôt sur les bénéfices	106	-5 481
Résultat de l'exercice	2 781	7 510

Tableau des engagements

en milliers d'euros	2024	2023
1 Engagements reçus :	3 798	4 487
Montant des engagements à l'égard des entreprises liées	3 798	4 487
2 Engagements donnés :	23 761	23 203
2a Avals, cautions et garanties de crédit données	0	0
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	23 761	23 203
3 Engagements réciproques	27 029	27 165
3a Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires en réassurance	27 029	27 165
3b Valeurs reçues d'entreprises ayant donné des opérations en substitution	0	0
3c Autres engagements réciproques	0	0
4 Autres valeurs détenue pour compte de tiers	0	0
5 Encours d'instruments financiers à terme	0	0



ANNEXES



L'Auxiliaire VIEBTP

Bilan du 31 décembre 2024

ACTIF	en milliers d'euros	2024	2023
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège			
2. Actifs incorporels			
3. Placements	9 456	8 231	
a. Terrains et constructions			
b. Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	76	26	
c. Autres placements	9 380	8 205	
d. Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		0	
4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte			
5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	66	247	
a. Provisions pour primes non acquises et risques en cours			
b. Provisions d'assurance-vie	66	247	
c. Provisions pour sinistres (Vie)			
e. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)		0	
g. Provisions d'égalisation			
h. Autres provisions techniques (Vie)			
j. Provisions techniques des contrats en unité de compte			
6. Créances :	1 575	13 425	
a. Créances nées d'opérations d'assurance directe :	300	313	
- Primes restant à émettre	35	51	
- Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	265	262	
b. Créances nées d'opérations de réassurance	950	12 564	
c. Autres créances	325	548	
- Personnel	8	7	
- Etat, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	2	0	
- Débiteurs divers	315	541	
d. Capital appelé non versé			
7. Autres actifs :	1 538	721	
a. Actifs corporels d'exploitation	5	13	
b. Comptes courants et caisse	1 533	708	
c. Actions propres			
8. Comptes de régularisation - Actif :	121	119	
a. Intérêts et loyers acquis non échus	88	70	
b. Frais d'acquisition reportés			
c. Autres comptes de régularisation	33	49	
TOTAL DE L'ACTIF	12 756	22 743	

PASSIF	en milliers d'euros	2024	2023
1. Capitaux propres		4 363	4 298
a. fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège		2 668	2 668
b. Primes liées au capital social			
c. Réserves de réévaluation			
d. Autres réserves	1 624	1 601	
e. Report à nouveau			
f. Résultat de l'exercice	71	29	
2. Passifs subordonnés			
3. Provisions techniques brutes :	6 451	6 229	
a. Provisions pour primes non acquises et risques en cours			
b. Provisions d'assurance vie	4 125	4 254	
c. Provisions pour sinistres	14	14	
d. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)	1 795	1 600	
e. Provisions pour égalisation	517	361	
h. Autres provisions techniques (Vie)			
4. Provisions techniques des contrats en unités de compte			
5. Provisions pour risques et charges	14	13	
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques			
7. Autres dettes :	1 771	12 012	
a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	21	27	
b. Dettes nées d'opérations de réassurance	128	10 463	
c. Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
d. Dettes envers des établissements de crédit			
e. Autres dettes :	1 622	1 522	
- Titres de créance négociables émis par l'entreprise			
- Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 000	1 000	
- Personnel	192	202	
- Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	189	167	
- Créanciers divers	241	153	
8. Comptes de régularisation - Passif	157	191	
Total du passif	12 756	22 743	

Compte de résultat technique

		Opérations brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023
1. Primes	+	781	66	715	728
2. Produits des placements :		692		692	286
a. Revenus des placements	+	342		342	234
b. Autres produits des placements	+	37		37	50
c. Profits provenant de la réalisation des placements	+	313		313 0	2 0
3. Ajustements ACAV (plus-values)	+				
4. Autres produits techniques	+	1 393		1 393	1 230
5. Charges des sinistres :		-559	-183	-376	1 154
a. Prestations et frais payés	-	-559	-183	-376	1 155
b. Charges des provisions pour sinistres	+/-	0		0	-1
6. Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques :		106	183	-77	-523
a. Provisions d'assurance vie	+/-	262	183	79	-212
b. Provisions sur contrats en unités de compte	+/-				
c. Autres provisions techniques	+/-	-156		-156	-311
7. Participations aux résultats	-	-330	-3	-327	-1 342
8. Frais d'acquisition et d'administration :		-1 890		-1 890	-1 480
a. Frais d'acquisition	-	-1 780		-1 780	-1 397
b. Frais d'administration	-	-110		-110	-83
c. Commissions reçues des réassureurs	+			0	0
9. Charges des placements :		-40		-40	-40
a. Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	-22		-22	-16
b. Autres charges des placements	-	-18		-18	-22
c. Pertes provenant de la réalisation de placements	-	0		0	-2
10. Ajustement ACAV (moins-values)	-				
11. Autres charges techniques	-	-3		-3	-2
12. Produits des placements transférés	-	-251		-251	-99
Résultat technique de l'assurance vie		-101	63	-164	-88

Compte de résultat non technique

en milliers d'euros		Opérations 2024	Opérations 2023
1. Résultat technique de l'assurance non vie			
2. Résultat technique de l'assurance vie		-164	-88
3. Produits des placements :			
a. Revenu des placements	+		
b. Autres produits des placements	+		
c. Profits provenant de la réalisation des placements	+		
4. Produits des placements alloués	+	251	98
5. Charges des placements :			
a. Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-		
b. Autres charges des placements	-		
c. Pertes provenant de la réalisation des placements	-		
6. Produits des placements transférés	-		
7. Autres produits non techniques	+	4	28
8. Autres charges non techniques	-		
9. Résultat exceptionnel :		9	0
a. Produits exceptionnels	+	12	
b. Charges exceptionnelles	-	-3	
10. Participation des salariés	-		
11. Impôt sur les bénéfices	-	-29	-9
12. Résultat de l'exercice		71	29

Tableau des engagements reçus et donnés

en milliers d'euros	2023	2024
1. Engagements reçus		
2. Engagements donnés :	735	735
a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
c. Autres engagements sur titre, actifs ou revenus		
d. Autres engagements donnés	735	735
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	12 308	0
4. Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire		
5. Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
6. Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

L'Auxiliaire, des spécialistes de l'assurance construction à votre service

• **01 Bourg-en-Bresse**

04 74 22 42 51
bourg@auxiliaire.fr

• **38 Grenoble**

04 76 87 90 61
grenoble@auxiliaire.fr

• **71 Mâcon**

03 85 20 45 35
macon@auxiliaire.fr

• **04 Digne**

04 92 74 75 45
digne@auxiliaire.fr

• **39 Dole**

03 84 72 37 17
dole@auxiliaire.fr

• **73 Chambéry**

04 79 85 40 03
chambery@auxiliaire.fr

• **05 Gap**

04 92 51 78 77
gap@auxiliaire.fr

• **42 Saint-Etienne**

04 77 21 14 46
saint-etienne@auxiliaire.fr

• **74 Annecy**

04 50 45 42 58
annecy@auxiliaire.fr

• **26-07 Valence**

04 75 44 66 00
valence@auxiliaire.fr

• **69 Lyon-Villeurbanne**

04 72 44 45 01
villeurbanne@auxiliaire.fr

• **84 Avignon**

04 90 85 06 92
avignon@auxiliaire.fr

• **Le Courtage**

04 72 74 54 11
courtage@auxiliaire.fr



L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics

société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA

Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512Z

www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr



L'Auxiliaire Vie - mutuelle d'assurance sur la vie des professionnels du bâtiment et des travaux publics

société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA

Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - RCS Lyon D 324 774 298 - code APE 6511Z

www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr